

Inscription sur la liste électorale

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale. L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, téléphone...). Tout changement de domicile doit être également signalé. **Les élections présidentielles auront lieu dans 3 mois, les dimanches 10 et 24 avril 2022.**

Vente de bois

La plantation de Linée, créée en 1998 dans le cadre de la protection de la ressource en eau, va subir une nouvelle éclaircie suivant un plan de gestion établi par l'Office National des Forêts. La commune prévoit de mettre à disposition des lots sur pied destinés à la fourniture de bois de chauffage (châtaigniers, érables, chênes, hêtres, pas de résineux). Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire en mairie. **20 € le stère.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Café des aidants de Broons

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants de 15h à 16h30. **Mardi 8 février 2022 :** Aidant/Aidé : Quelles mesures pour se protéger ? **Mardi 8 mars 2022 :** L'accompagnement jusqu'au bout de la vie Les rencontres ont lieu à l'ASAD Mené Rance, 1 rue du 19 Mars 1962 à Broons. Renseignements et inscriptions au **02.96.84.63.43**

Permanences Habitat 2022 - Dinan Agglomération

Citémétrie
Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous êtes éligible au dispositif de l'Anah Maprimérenov'Sérénité (rénovation énergétique ou adaptation du logement). Venez rencontrer l'opérateur Citémétrie, qui peut vous renseigner sur votre projet et les aides mobilisables, le jeudi 27 janvier 2022 ou le jeudi 24 mars 2022 à la maison intercommunale de Broons. **Rendez-vous au 02.98.96.44 67.**

Espace Conseil France Rénov
Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ? Isolation, chauffage, eau chaude, ventilation, énergies renouvelables, Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous le mercredi 2 février 2022 ou le mercredi 9 mars 2022 **à la maison intercommunale de Broons** avec un conseiller en maîtrise de l'énergie afin de répondre à vos questions. **Prise de rendez-vous au 02.96.87.42.44.**

ADIL
Vous êtes propriétaire ou locataire et vous avez des questions relatives à votre logement ? Venez rencontrer l'un des conseillers de l'ADIL. Il pourra vous renseigner gratuitement sur différents volets : juridique, financier, fiscal... Les permanences ont lieu au siège de **Dinan Agglomération - 8 boulevard Simone Veil à Dinan**. Prochaine permanence le 24 février. **Prise de rendez-vous au: 02.96.61.50.46.**

Collège Notre Dame d'Espérance

Le collège vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et vous invite à ses portes ouvertes le samedi 15 janvier 2022 de 9h30 à 17h. Tél : 02.96.84.64.71 ou notre.dame.broons@wanadoo.fr

APEL SAINT JOSEPH

Le loto du samedi 22 janvier est annulé pour cause sanitaire.

Validation des acquis de l'expérience

Réunions d'information les **jeudis 20 janvier et 24 février** au Lycée la Fontaine des Eaux à Dinan à 10h. Réunion le **mercredi 9 février** à 10h au lycée Maupertuis à Saint-Malo. Les inscriptions aux informations collectives sont obligatoires via le site France VAE : <https://francevae.fr/academie/14>

Livre « Broons, au début du XX^e siècle »

Le livre est à nouveau disponible à la vente au Super U et Intermarché de Broons, et en ligne sur le site internet de la maison d'édition : www.editions-sutton.fr. 20€ prix unitaire.

PETITES ANNONCES

- A vendre :**
*Vélo de ville avec sacoches, 70 €, **02.96.84.61.21.**
*Un service 12 couteaux de table, manche probablement en corne, dans une malette, 25 € / un monopode carbone 3 sections de 50 cm à 1.55 m, adaptateur ¼ et 3/8, 20 € / un chariot à bouteille de gaz, 10 €, 2 statuettes en porcelaine, 16 €, **06.72.89.06.06.**
*Revivite medicpharma neuf, 300 € à débattre, **02.96.89.43.61.**
*Porte vitrée, 0.73 x 2.10 m, 80 € / poutre IPN 70x 140, 4.60 m de long, 70 € / table à repasser, 40 x 130, 10 € / porte isoplane complète, 80 x 200, ouvrant à droite, 30 € / table à dessin type architecte, 90 x 120, 70 € / VMC double flux MARORHR, bon état, 150 € / désherbeur FISKARS, 15 €, **02.96.84.81.93.**
*Niche à chien pour chasser / une table de ferme de 2 m de long avec 8 chaises paillées / 3 tapis 3 x 2 m, **06.86.22.96.91.**
*Une chaise haute bébé, 10 € / un matelas neuf petit lit, 5 € / un rehausseur voiture, 5 € / un barbecue de table électrique / coupe carrelages, 600 W, 20 €, **02.96.84.64.53.**
*MEGANE Break, 5 CV, 240 000 km, année 2012, 3500 €, **06.83.11.93.28.**
*Foin, room baller, année 2021, **06.16.21.98.92.**



Mercredi 12 janvier 2022 – N°604

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 21 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil municipal de Broons vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Population légale au 1^{er} janvier 2018, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021

Population municipale : 2894
Population comptée à part : 68
Population totale : 2962 (population millésimée 2017)

Les enquêtes de recensement sont réparties sur cinq années pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Broons a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2015. Les résultats des comptages effectués par l'INSEE ne constituent que des éléments intermédiaires pour le calcul définitif des populations légales. Pour assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population est calculée à la même date, celle du milieu de la période 2016-2020, soit le 1^{er} janvier 2018. Les populations légales sont désormais actualisées tous les ans. Les populations légales millésimées 2018 peuvent être comparées à celles de 2013.

Année 2021 – Etat Civil

| | |
|------------|----|
| Naissances | 21 |
| Mariages | 11 |
| Décès | 62 |

Prochaine collecte de sang à Broons

Les réserves de sang ont dramatiquement baissé au niveau national. Plus que jamais, les établissements de santé ont besoin de votre solidarité. La prochaine collecte pour notre canton est organisée :

le mardi 25 janvier 2022,
de 14h15 à 18h45
à la salle des fêtes de BROONS,

Cette collecte de sang est organisée **uniquement sur rendez-vous** :
- soit par **téléphone** auprès de l'EFS de Saint-Brieuc au **02 96 94 31 13**
- soit sur le **site dondesang.efs.sante.fr**, rubrique « Rendez-vous en ligne » : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vœux du conseil municipal des enfants

Le Conseil municipal des enfants vous souhaite une bonne année 2022. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé et réussite. Nous serons à vos côtés pour partager notre joie de vivre et nos projets.

ÉTAT-CIVIL

Naissance :
17/12/2021 : Alan BONENFANT

Décès :
19/12/2021 : Mme Elisabeth MARCHAND née GUEHENNEUC, 27 rue de la Barrière, 90 ans.
20/12/2021 : M Jean-Marc POULAIN, 76 Lessard, 63 ans.
22/12/2021 : M Christian LUCAS, 2 rue du 19 Mars 1962, 81 ans.
23/12/2021 : Mme Yvette COULOMBEL née LABBÉ, 2 rue du 19 Mars 1962, 97 ans.
28/12/2021 : M Pierre PERRIN, 27 rue de la Barrière, 87 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47
Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46
SAUR : 02.22.06.45.09 (astreinte fuite d'eau et casse eau potable)
Maison intercommunale : 02.96.84.72.75
Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14
Déchetterie : 02.96.84.70.56
lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h.
Gendarmerie : 02.96.84.60.17
lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Les vœux du Maire 2022

Chères Broonaises, Chers Broonais,

Une fois encore, nous sommes dans l'obligation d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Vous m'en voyez désolé car cette rencontre constitue pour l'équipe municipale et la population, un véritable rendez-vous fait de convivialité, d'amitié mais aussi, l'occasion de faire un bilan des actions qui ont été menées tout au long de l'année et d'établir une feuille de route pour l'année à venir. Ce petit journal communal va cependant me permettre de vous en faire un compte-rendu.

Avant tout, en ce début d'année, je souhaite vous présenter, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Bien sûr, ces vœux, je vous les présente dans un contexte sanitaire très particulier.

J'ai une pensée sincère et profonde pour celles et ceux qui ont été touchés par le virus, qui ont mis du temps à s'en remettre et qui en gardent, parfois, de lourdes séquelles. Mais plus encore aux familles qui ont perdu l'un de leur proche.

Respectons les gestes barrières et faisons-nous vacciner !

Le temps viendra à bout de ce fléau et je voudrais vous faire part de cette réflexion optimiste de l'illustre Voltaire qui disait :

« *Une bonne année répare le dommage de deux mauvaises* ». Souhaitons qu'il ait dit vrai !

Je voulais remercier celles et ceux qui nous font confiance, ceux qui nous soutiennent au quotidien, ceux qui nous aident dans notre mission d'élus, ceux qui, dans leurs activités et leurs responsabilités professionnelles ou associatives, animent notre commune, concourent à sa vitalité et renforcent le lien social.

Merci aux bénévoles pour leur implication, aux enseignants pour leur engagement au service des enfants, aux commerçants, professions libérales, artisans et entrepreneurs pour leur dynamisme.

Je remercie les services municipaux et les membres du CCAS pour leur dévouement et leur action pour l'intérêt général et le bien de tous.

Il faut saluer le travail remarquable du personnel soignant ainsi que celui des EHPAD.

Enfin, je voudrais remercier les adjoints et les conseillers municipaux pour leur engagement, leur adhésion commune et leur disponibilité.

Nous allons continuer à œuvrer pour la commune et malgré ces temps difficiles, il ne faut surtout pas baisser les bras, bien au contraire, il faut savoir se retrousser les manches.

Dans cet esprit, le Conseil Municipal a voulu montrer l'exemple et nous avons poursuivi notre programme.

La déconstruction du collège rue du Bellouard est, en partie, réalisée. Le désamiantage est terminé, l'arasement du bâtiment principal se fera à partir de la dernière semaine de janvier.

Les terrains du lotissement de l'Artillerie, mis à la vente en début 2021, sont aux ¾ commercialisés et la mise à l'étude d'un autre lotissement est engagée.

Rue du Vieux Chemin, les anciens poulaillers « Rouvrais » vont être déconstruits pour faire place à un petit lotissement. L'intérêt pour la commune étant de supprimer une friche pour libérer le terrain constructible tout en faisant financièrement une opération blanche.

Dans la rue de la Madeleine, l'effacement des réseaux et la voirie sont achevés. Nous avons profité de ces travaux pour renforcer la sécurité aux abords des écoles.

La salle des fêtes a subi une cure de jouvence : les huisseries ont été changées et la pose de rideaux occultants ne « saurait tarder à voir le jour » si je puis dire. Cet embellissement vise également à faire des économies d'énergie.

Nous avons accompagné le Comité des Fêtes dans la construction d'un bâtiment pour abriter les chars du carnaval. Nous espérons que les contraintes sanitaires n'obligeront pas ceux-ci, une fois encore, à rester confinés.

En parlant des festivités réalisables, pour les cérémonies du 50^{ème} anniversaire du jumelage, prévues fin août, il est encore trop tôt pour que le Comité se prononce. Il attend en premier lieu la réponse de nos amis allemands qui prendront leur décision à la mi-février.

La mise en place de la vidéoprotection est en voie d'achèvement. Le système sera opérationnel dans les semaines à venir.

À l'école « Louise Briand », après la pose l'an passé d'un visiophone pour sécuriser l'accès dans le cadre du plan Vigipirate, nous allons réaménager la cour cette année, avec la mise en place d'un revêtement plus filtrant et l'ajout d'espaces verts.

Comme l'an passé, la campagne bénéficiera d'un programme de voirie et de réfection des chemins d'exploitation. Le déploiement de la fibre optique entrera dans sa phase de commercialisation au second trimestre.

Comme vous le savez, la commune est lauréate « Petites Villes de Demain ». Ce programme, qui doit renforcer les moyens des communes retenues pour bâtir et concrétiser leurs projets, demande la mise en place d'un dispositif pour rassurer les financeurs. Une cheffe de projet, Marion ÉVEILLÉ, a été recrutée et elle est épaulée par un bureau d'études, le Cabinet PLUREAL, afin de faire émerger des actions de restructuration du centre-ville. Enfin, un manager de commerce rejoindra le groupe. Ce dispositif est largement subventionné par la banque des territoires et le reste à charge du manager de commerce sera réparti entre les communes de PLANCOËT, MATIGNON, CAULNES et BROONS.

Ces dossiers mobiliseront beaucoup d'énergie dans l'année qui vient. Pour nous aider, un panel de broonais a été constitué.

Parmi les travaux dont les études vont être engagées, nous avons les logements à refaire au-dessus de la Poste, l'aménagement de l'espace paysager sur l'aire de loisirs de la Planchette, la circulation aux abords de la nouvelle piscine ainsi que la réparation et la création de vitraux à l'église. Mais, l'étude la plus importante sera celle visant la réfection de la rue de la Gare, entre le rond-point du Chalet et l'échangeur de la RN 12, inscrite en priorité dans les projets. Une large réflexion concernera la circulation des piétons, des cyclos, des voitures et des poids lourds dans un cadre verdoyant et grandement sécurisé. Nous ne manquerons pas d'associer les riverains à cette étude.

L'acquisition de la salle de sports Jean Monnet l'an passé, nous a permis de déceler quelques soucis d'étanchéité et d'isolation. Nous allons faire en sorte d'y remédier.

Voilà un balayage rapide de la situation et de nos orientations. De nombreux projets restent à bâtir durant ce mandat, pour les réaliser et les faire vivre, nous comptons sur vous.

J'espère, comme vous, que l'année 2022 verra le retour d'une vie meilleure, propice aux liens familiaux et sociaux. Alors, tous ensemble, par notre sens des responsabilités et notre respect des consignes sanitaires, nous saurons combattre durablement la circulation de ce virus.

Pierre RABHI, un sage, qui nous a quittés récemment, disait :

« *Si chacun de nous fait le peu qu'il peut avec conviction et responsabilité, je vous assure que l'on fera énormément* ».

Bonne année et bonne santé à tous !

**Le Maire,
Denis LAGUITTON**